

# Les complémentaires

Europe

## Préparer une coopération européenne

### Introduction

Depuis quelques années, les acteurs culturels français manifestent un intérêt grandissant pour le développement de projets de coopération européenne. Pour autant, cette Europe des 28 est souvent méconnue, perçue comme une menace pesant sur nos politiques culturelles nationales ; elle est rarement entendue comme un territoire de recherche et d'expérimentation, voire d'innovation et d'évolution bénéfique pour nos structures, nos projets. Pourtant **la coopération européenne est un espace d'invention de nouveaux modèles et de participation active des acteurs artistiques et culturels à un projet politique en perpétuelle évolution.**

Ainsi, si cet intérêt, nous pousse à l'optimisme concernant l'esprit d'ouverture des acteurs français, il peut aussi se comprendre comme une solution de repli dans un contexte de réduction des financements publics en France.

Dans les deux cas, le passage de la curiosité à la mise en œuvre de projets de coopération entraîne des modifications importantes de nos modèles de production des œuvres, de notre ingénierie de projet et de nos réseaux de partenaires. Au-delà, **inscrire notre action dans le champ de la coopération internationale, exige une évolution sensible de nos systèmes de représentations notamment dans la manière de travailler avec d'autres.**

**Tout le travail de positionnement d'une structure au niveau européen (la compréhension des logiques politiques et culturelles à l'origine des dispositifs de financement) s'inscrit sur un temps long.** Il sollicite, de fait, un investissement collectif au sein de nos structures pour transformer nos modes d'action et nous reposer la question fondamentale de notre fonction sociale dans des sociétés en mutation.

Ainsi, **cette fiche pratique vise à analyser les objectifs politiques et économiques dans lesquels s'intègrent les programmes culturels et dont les acteurs culturels français doivent saisir les logiques spécifiques** (politiques, méthodologiques, budgétaires) **et se les approprier.**

Il s'agit de donner des clés de compréhension, de rendre accessibles des concepts parfois complexes, de proposer des repères pratiques pour que l'Europe soit un véritable « terrain de jeu », un endroit d'expression et de participation des acteurs français.

### SOMMAIRE

1- Un contexte politique et institutionnel à connaître

2- Construire ses partenariats – agir en coopération

3- Développer de nouveaux réseaux

4- Du projet artistique au financement

5- Une ingénierie de projet spécifique

6- Sécuriser son positionnement à l'international : l'ingénierie financière

### Pourquoi se positionner sur une coopération européenne ?

- pour affirmer l'importance de la création artistique dans un modèle de sociétés ouvertes sur le monde et en mesure de travailler avec l'ailleurs durablement
- pour agir collectivement à la construction d'un projet politique qui se cherche et qui doit se nourrir des expériences d'une société civile bouillonnante d'idées et de projets

## 1- Un contexte politique et institutionnel à connaître

Afin de se positionner durablement au niveau européen, il est important de prendre connaissance de certains textes clés, feuilles de route de politique générale, cadres d'action qui nous donnent une idée des objectifs de l'Union Européenne (U.E) en matière culturelle et nous aident à envisager la manière dont l'UE conçoit la place de la culture dans un modèle de société. Ces textes et études permettent également d'avoir un aperçu clair sur les pratiques de coopération des acteurs français et les changements de modèles nécessaires.

Connaître et analyser ces textes c'est également être en mesure de proposer des projets capables de s'inscrire dans des logiques plus globales de sortie de crise par **l'innovation, la mobilité, la coopération, l'éducation et l'investissement sur la jeunesse**. C'est comprendre et valoriser la transversalité de ses projets, être en mesure de travailler en synergie avec d'autres secteurs clés du développement des territoires.

S'ils servent de base de travail, ces textes ne sont que le commencement d'un travail de veille politique et institutionnelle nécessaire sur le long terme. Il n'est pas possible de coopérer sur un projet issu de la société civile (donc politique) qui est en constante évolution, dans lequel les concepts s'étoffent chaque jour, sans tenir compte des textes politiques européens. C'est dans cet aller-retour permanent que la participation active prend tout son sens et vient nous questionner sur la notion de citoyenneté au niveau européen.

Enfin, ce travail de veille permet de positionner un projet dans un contexte politique et donc de tenter de répondre à une ou plusieurs problématiques sociétales.

### Quelques textes de référence :

- [Europe 2020 : une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive.](#)
- [L'agenda 2007 pour la culture.](#)
- [Communication de la commission : Promouvoir les secteurs de la culture et de la création pour favoriser la croissance et l'emploi dans l'UE.](#)
- [Etude du Relais Culture Europe : Culture 2020, changer de modèle, construire l'Europe.](#)

## 2- Construire ses partenariats – agir en coopération

La question des pratiques de coopération et de construction de partenariats équilibrés constitue la clé de voûte d'un positionnement européen à long terme. Trop de projets, montés à la hâte, ont pâti du manque de préparation et de dialogue entre partenaires pour finalement ne pas atteindre les objectifs fixés, voire se rendre compte que les objectifs n'étaient pas réellement partagés.

### C'est quoi un partenaire ?

Ces éléments de définition, toujours subjectifs, permettent de circonscrire les relations entretenues avec des structures autour d'un projet de coopération. Ainsi, la notion de partenariat peut se définir autour de quelques notions clés :

- mutualiser et créer des solidarités humaines et financières
- dialoguer et co-construire
- comprendre les enjeux et l'environnement de chacun au-delà du projet
- partager une philosophie générale de projet et de coopération entre partenaires
- travailler à une convergence d'intérêt et d'action pour répondre à des problématiques communes autour de valeurs partagées
- s'engager en commun sur un programme d'action à long terme

### Quelques conseils :

- Favoriser l'horizontalité dans les prises de décision
- Informer régulièrement ses partenaires sur ses projets, ses enjeux, son environnement
- Traduire certains documents clés dans la langue de ses partenaires pour éviter les confusions liées à l'utilisation du « Global english »
- Etre très attentif à la qualité d'accueil des partenaires lors des rencontres dans son pays
- Se voir régulièrement et ne pas s'appuyer seulement sur une communication à distance

### Complémentarité des partenaires : agir sur toute la chaîne de valeur du projet

Dans une logique de participation à la construction d'une société européenne de sortie de crise, les acteurs culturels sont invités à créer, inventer des synergies avec d'autres secteurs, à agir dans des logiques transversales.

Penser des synergies avec d'autres secteurs, c'est :

- repartir de la problématique à laquelle le projet souhaite répondre
- partir des objectifs généraux s'inscrivant dans un contexte politique, social et culturel. C'est dans ce contexte que la complémentarité des partenaires prend tout son sens et que l'intérêt d'un partenariat se clarifie
- repenser, dans le fond, l'apport des acteurs artistiques et culturels dans un processus plus large
- réaffirmer la fonction sociale des artistes en lien avec d'autres secteurs et pas uniquement dans le cadre d'un marché de l'art

Aussi dans certains cas, il est préférable de tisser des partenariats avec des structures sociales ou éducatives, des acteurs de la recherche ou du numérique, des entreprises ou autres types d'acteurs pouvant faire valoir une expertise sur la question posée par le projet.

### Exemple de questions à se poser :

- quel est l'intérêt pour ce partenaire potentiel à travailler avec ma structure ?
- pourquoi ferons-nous mieux ensemble que tout seul ? Ce qui revient à questionner la « valeur ajoutée européenne » de son projet.
- suis-je prêt à faire compte commun avec cette structure pour développer le projet ?

### Remarque :

Beaucoup de projets européens regroupent des acteurs culturels de même « type » (projet regroupant uniquement des structures de diffusion ou uniquement des structures de création) et ne contribuent pas toujours à décloisonner les approches et à s'ouvrir sur de nouveaux modèles de production.

Au-delà, la complémentarité des partenaires permet aux acteurs culturels impliqués de toucher de nouveaux publics et donc de donner à voir les œuvres au plus grand nombre.

### S'ouvrir sur de nouveaux territoires

Depuis 2004, **le centre de gravité de l'Union Européenne (UE) s'est clairement déplacé vers l'est et les pays de l'Europe centrale et orientale**. Cet élargissement nous ouvre également à de nouveaux voisins, à l'extérieur des frontières européennes. **La période 2014-2020 facilite largement les voies de coopération avec ces pays voisins de l'est et du sud de l'Europe. En effet, tous ces pays aux frontières extérieures de l'UE sont maintenant éligibles de plein droit aux financements européens.**

Pour autant, ces élargissements successifs vers l'est n'ont pas entraîné une réelle évolution dans nos pratiques de coopération. L'étude de 2012 du Relais Culture Europe montre par exemple que dans le cadre du programme

Culture 2007-2013, une grande majorité (plus de 70%) des projets coordonnés par des acteurs français, est portée avec des acteurs de pays de l'Europe de 1995.

Ainsi, si l'on souhaite faire évoluer nos pratiques de coopération et donc acter dans les faits d'une Europe à 28 ouverte sur ses pays voisins, **nos projets ne peuvent plus être envisagés sans liens avec des partenaires de l'Europe centrale et orientale, des Balkans ou des pays voisins.**

Ces nouveaux territoires d'action, doivent être envisagés comme autant d'opportunités d'échanges, de dialogue et de coopération pour faire évoluer nos pratiques et nos systèmes de représentation.

## 3- Développer de nouveaux réseaux

Afin d'élargir les partenariats mais aussi d'œuvrer collectivement à une réflexion thématique ou disciplinaire sur les politiques européennes en matière culturelle, les réseaux culturels européens sont des espaces à investir.

Pour l'Union Européenne, qui les finance au titre du programme Europe Creative, les réseaux remplissent plusieurs fonctions :

- espaces de dialogue, de débats et de réflexion informels entre acteurs de la société civile européenne
- espaces de circulation, d'information et de projets
- espaces de mise en réseau destinés à favoriser le développement des coopérations culturelles en Europe
- organisations de la société civile en mesure de faire des préconisations collectives sur les débats d'actualité autour des questions sociales, culturelles et éducatives

Dans certains cas, les réseaux peuvent également jouer le rôle de groupes de pression au moment de négociations importantes sur leurs thématiques privilégiées ou lors des périodes de renouvellement des programmes culturels.

### S'inscrire dans les réseaux culturels européens

Les réseaux culturels organisent, pour la plupart, des rencontres annuelles ou biennuelles dans une ville européenne. Ces temps forts, qui réunissent plusieurs centaines de structures et de professionnels européens, constituent donc des lieux incontournables dans le cadre d'une stratégie de développement au niveau européen.

**Participer à ces réseaux a un coût (adhésion, voyage, hébergement etc...) pour une structure mais constitue un investissement nécessaire.**

#### Optimiser son réseautage :

- identifier le réseau le plus en lien avec sa stratégie de développement international
- participer à ce réseau sur plusieurs années (les acteurs culturels français participent beaucoup aux réseaux culturels, mais rarement sur plusieurs années)
- préparer la réunion : préparer des outils de communication et des synopsis de projets en anglais, prendre des RDV avec certains participants en amont, relancer les personnes qui vous ont semblé être des partenaires potentiels pour la mise en œuvre de votre projet
- mutualiser les coûts d'hébergement avec d'autres structures de votre territoire

**Si la participation à un réseau s'inscrit dans la durée, elle porte ses fruits et vient nourrir la réflexion, les projets et positionne durablement les structures au niveau européen.**

**Ce positionnement peut également porter ses fruits au niveau local.** Vous serez alors en mesure d'articuler des projets locaux avec des projets internationaux et travailler véritablement en coopération avec de nouveaux réseaux de partenaires.

#### 4- Du projet artistique au financement

Une fois votre projet de coopération construit avec des partenaires solides, rencontrés plusieurs fois et en accord sur les objectifs et la philosophie générale du projet, la question du cofinancement<sup>1</sup> européen peut commencer à se poser.

**Le risque principal consiste à partir des dispositifs de financements repérés pour développer son projet.**

Pour pallier ce risque et éviter un certain nombre d'erreurs fréquentes, une seule question se pose : que pourrions-nous développer ensemble si nous n'avons pas le financement européen ? Si la réponse est « rien », votre coopération est encore fragile.

**Ce n'est qu'une fois envisagés, avec vos partenaires, plusieurs scénarios de projet,** qu'il convient d'identifier les dispositifs de financement européens pouvant cofinancer votre projet. En voici quelques-uns :

- Programme **Europe Creative** (Budget : 1,6 milliards d'Euros) :  
> comporte un volet culture et un volet média et un instrument financier de soutien à

l'entrepreneuriat ainsi que de garantie bancaire  
> finance des projets de coopérations artistiques et culturelles (petite et grande échelle), des plateformes, des réseaux  
> point de contact en France : [Relais culture Europe](#) – [Bureau Europe Creative](#)

- Programme **Erasmus +** (Budget : 14,45 milliards d'Euros) :  
> finance la mobilité individuelle et professionnelle, des partenariats stratégiques autour des transferts de connaissances et de savoir-faire, le soutien aux politiques  
> point de contact en France : [Agence Education Europe Formation France \(2E2F\)](#)
- Politique de cohésion et **fonds structurels** (Budget : 323 milliards d'Euros pour l'Europe, dont 14,5 milliards pour la France) :  
> fonds gérés en France par les Régions selon des programmes opérationnels (en cours de finalisation) qui déclinent le cadre stratégique commun de l'UE en priorités nationales, régionales et transfrontalières  
> finance des projets liés au développement des territoires : innovation, entrepreneuriat (dont l'économie sociale et solidaire), lutte contre la pauvreté et exclusion sociale, mobilité professionnelle, formation tout au long de la vie  
> point de contact à la **Région Rhône-Alpes** : Direction Europe, Relations Internationales, Coopération (DERIC)
- Le programme **Europe pour les citoyens** (Budget : 186 millions d'Euros)  
> finance des projets œuvrant au développement de la citoyenneté européenne, des projets mémoriels et la participation civique  
> point de contact en France : [CIDEM](#) (Civisme et Démocratie)

D'autres programmes comme **Horizon 2020** (programme de recherche), **COSME** (entrepreneuriat notamment dans le champ de l'innovation sociale) et **les programmes relatifs aux relations extérieures de l'UE** (Zone Afrique Caraïbes Pacifique, Asie du sud-est etc...) sont susceptibles de cofinancer des projets culturels.

#### A retenir

Les possibilités de cofinancement des projets sont nombreuses et ce n'est qu'à partir d'une définition précise des objectifs, du contenu et des partenariats du projet que vous serez en mesure d'identifier le programme le plus adéquat à sa réalisation.

#### 5- Une ingénierie de projet spécifique

##### Rédiger son projet

La réponse à un appel à projets de l'UE paraît souvent un obstacle. La plus grosse difficulté dans le rédactionnel réside souvent dans notre capacité à **synthétiser les éléments clés à la compréhension du projet** pour les experts qui l'examinent. L'autre difficulté, rencontrée régulièrement par les acteurs, est de **mettre en perspective les actions du projet dans un contexte politique, économique et social et ainsi montrer son efficacité dans le cadre des objectifs généraux de l'UE**. La création artistique s'inscrit dans une approche transversale, au même titre que des actions de formation, de recherche, des publications, l'évaluation ou les relations publiques. **C'est à l'aune de notre capacité à intégrer harmonieusement la création au sein d'un projet plus large que nous serons évalués.**

##### Points essentiels à la compréhension d'un projet :

- objectifs généraux et explication de la question posée dans le contexte européen actuel
- présentation des partenaires impliqués dans la mise en œuvre du projet
- présentation des actions (objectifs des actions, planning, résultats escomptés, public cible, critères d'évaluation)
- politique de visibilité et communication des résultats
- impacts à long terme du projet et pérennisation de la coopération entre acteurs

##### Planifier son projet

Un projet pluriannuel nécessite une anticipation des temps forts du projet, de leur mise en œuvre et de leur évaluation. Il convient de ne pas sous-estimer la masse de travail que cela représente, mais plutôt être en mesure de mettre en lumière et valoriser toutes les actions du projet et pas seulement les restitutions publiques :

- les temps de création et de recherche artistique
- les temps de production et de mise en réseau
- les temps de communication et de dissémination des résultats
- les temps d'évaluation des impacts du projet
- les temps de formation
- les temps de l'administration et du suivi comptable

L'objectif d'un projet européen n'est pas de faire un maximum d'actions en un minimum de temps, mais bien de penser un déploiement des actions sur plusieurs années pour atteindre des objectifs généraux et

spécifiques. Cela nécessite d'espacer les actions et de les répartir dans le temps sans les concentrer en début et en fin de projet, et de prendre en compte les calendriers de chacun des coorganisateur du projet.

##### Evaluer son projet

L'évaluation, évoquée dans le planning du projet, fait partie intégrante d'un projet européen. Elle n'intervient pas seulement en aval du projet, mais durant toute sa mise en œuvre. Pour beaucoup d'acteurs culturels français, ce processus d'évaluation est souvent mal compris.

En effet, savoir évaluer les projets c'est agir sur la structuration durable de la démarche artistique, culturelle, éducative. Il ne s'agit en aucun cas de « faire du chiffre » mais de construire des outils d'évaluation qualitatifs et quantitatifs qui nous permettront de répondre à la question : avons-nous atteint nos objectifs généraux et spécifiques ?

Ainsi, pour tous les projets, certaines actions nécessitent une approche qualitative avec des objectifs chiffrés bas, d'autres actions, plus grand public, amènent des résultats importants. De la même manière, il ne s'agit pas de quantifier un processus de création ou d'arrêter son évaluation sur des critères artistiques mais, comme pour le reste du projet, de donner une vision globale des résultats du projet au regard de ses objectifs.

L'exemple page suivante démontre que l'évaluation est le passage du discours théorique (les objectifs du projet) à la réalité du projet en action (résultats du projet). On observe que certaines actions comme celle de "la communication presse" peuvent engendrer des chiffres importants. Pour autant, l'évaluation montre, ici, un relatif échec de cette action au regard des résultats escomptés. Inversement les résultats concernant la professionnalisation de jeunes artistes montrent une vraie réussite alors même que nous sommes sur des chiffres bien moins importants.

La plus grande difficulté est d'anticiper les chiffres que nous souhaitons récolter et d'intégrer l'évaluation dans la phase de production de toutes les actions. Le/la chargé(e) de production (du partenaire ou du coordinateur) doit donc être sur place pour la majorité des actions et avoir des grilles d'évaluation à remplir. Ce temps de préparation et de récolte des données permet ensuite d'avoir des données précises pour chaque action, chaque objectif. Ne pas le faire au fur et à mesure revient à occulter l'évaluation de notre projet.

Enfin, toute réussite ou échec relatifs au regard des résultats escomptés raconte quelque chose du projet :

1. Les financements européens, quels qu'ils soient, sont souvent perçus à tort comme une solution pour pallier le manque de ressources au niveau local et national. En réalité, ils n'interviennent qu'en fin de processus de construction d'une coopération réelle, durable, autour d'objectifs partagés et co-construits.



il ne s'agit pas de donner à voir seulement les résultats positifs, un résultat négatif s'explique et porte du sens. Faire remonter ces explications aux financeurs, c'est travailler aussi ensemble à la réalisation d'objectifs communs dans un souci de plus grande efficacité des politiques publiques. C'est travailler dans des logiques partenariales et pas seulement dans un rapport financeur/financé.

Ainsi, la question de l'évaluation ne s'intègre pas nécessairement dans un climat de suspicion au sujet de l'efficacité de nos actions. Il s'agit de se questionner réellement sur les impacts sociaux, économiques, culturels, éducatifs etc... **Travailler avec nos partenaires à la mise en place de critères pertinents au regard des objectifs du projet commun, c'est agir directement sur la mise en œuvre et l'évolution des politiques publiques de la culture.**

## 6- Sécuriser son positionnement à l'international : l'ingénierie financière

### Des demandes à la hauteur des budgets des structures partenaires

Beaucoup d'idées fausses circulent encore sur les financements européens qui seraient en mesure de combler les baisses de financements locaux et nationaux. Les programmes européens ne financent jamais l'intégralité d'un projet selon le principe d'additionnalité (effet levier du cofinancement européen). Dans le meilleur des cas, certains dispositifs cofinancent le projet à hauteur de 80-90% des coûts (mais la plupart du temps autour de 50%). Ainsi, une seule question doit guider votre construction budgétaire : dans quelle mesure les partenaires du projet sont-ils capables de cofinancer les coûts restants par des ressources propres, des financements locaux et nationaux ou des recettes générées par le projet ?

Exemple :

Il ne sert à rien de déposer une demande à l'UE de cofinancement de 200 000 euros (60% du budget total du projet) sur un projet si les structures partenaires ne sont pas en mesure de trouver plus de 30 000 euros pour cofinancer. L'UE ne s'engage pas sur un montant, mais sur un pourcentage de cofinancement des dépenses (subvention dite d'équilibre). Vous seriez donc dans l'obligation de rembourser une partie de la subvention touchée !

Soyez ainsi très vigilants à déposer des demandes de cofinancement européen à la hauteur de la taille des structures engagées sur le projet. Sans ce point de vigilance, durant toute la durée du projet, vous serez plus occupés à trouver des cofinancements plutôt qu'à atteindre les objectifs fixés.

#### A retenir :

Un financement européen vient toujours en complément d'autres financements.

Un financement européen ne peut jamais être cofinancé par un autre financement européen.

### Exemple d'évaluation

Nom de l'action	Objectif	Critères d'évaluation	Résultats escomptés	Réalisés
Masterclass	Professionnalisation de jeunes artistes	Nombre d'artistes en formation ayant suivi la masterclass	15	22
Ateliers réguliers	Professionnalisation de jeunes artistes	Taux d'insertion des classes ayant participé au projet par rapport à une autre classe	+ 10%	+ 22%
Représentations	Élargir le public de mon esthétique	Pourcentage de personnes assistant pour la première fois à un spectacle de cette esthétique	15%	20%
Représentations	Favoriser la mixité des publics	Pourcentage de jeunes de - de 25 ans	17%	13%
Communication presse	Toucher directement et indirectement un large public	Nombre de personnes touchées par un article de presse sur le projet	450 000	315 000

## Stratégie de recherches de cofinancements locaux et nationaux

Tous les partenaires doivent être en mesure de développer une stratégie de fundraising (collecte de fonds) sur leur territoire. Si chacun est mobilisé, tout devient plus facile.

- connaître les stratégies et les coopérations décentralisées (relations internationales) de vos collectivités
- connaître les programmes de **L'Institut Français**
- rencontrer les Instituts français dans les pays partenaires
- suivre l'actualité de la **Fondation européenne de la Culture** (European Cultural Foundation)

Développer un projet sur 2 ans permet également de postuler plusieurs fois sur des appels à projets annuels et laisse le temps de mettre en place une véritable stratégie de fundraising. Construire un projet sur une période inférieure à 12 mois signifie que le projet occupera l'essentiel de votre temps de travail sur cette période donc que son financement est quasiment confirmé à 100%.

## Gérer sa trésorerie et sécuriser son projet

La trésorerie est le problème fondamental rencontré par les porteurs de projet, et notamment pour ceux ayant surévalué leur capacité financière et demandé une subvention trop importante au regard de leur fonds de roulement.

Ceci s'explique par le fait que l'UE verse un premier acompte (dans le meilleur des cas 60-70% du total) au début du projet mais ne verse le solde que plusieurs mois (comptez environ 6 mois) après le rendu du bilan final du projet.

Ainsi le plan de trésorerie doit être travaillé avec les partenaires du projet au moment de l'écriture et du budget prévisionnel. Cet outil vous permettra de sécuriser votre demande et de ne pas mettre en danger votre structure au moment du projet.

#### Remarques :

Les banques n'acceptent pas de cession de créances (Loi Dailly bien connue des acteurs culturels) pour les subventions européennes.

Les frais bancaires ne sont pas des coûts éligibles pour l'UE.

## Glossaire

#### Web :

- [Site du Relais culture Europe](#)
- [Site de l'agence 2E2F sur le programme Erasmus +](#)
- [Site de la DGEAC de la Commission Européenne](#)

#### Textes de référence :

- [Europe 2020 : une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive](#)
- [Agenda 2007 pour la culture](#)
- [Etude du RCE sur les pratiques de coopération des acteurs français](#)
- Etude prospective sur la mise en place de pôles européens de production artistique  
*Anne-Marie Autissier, Marie Deniau. Observatoire des politiques culturelles, 2013 : Synthèse à télécharger*

#### A consulter également :

Fiche ressources de La Nacre « Les essentiels »  
Comprendre les fonds européens :  
- partie 1 : Les programmes  
- partie 2 : Les sites internet utiles

#### Pearltrees des réseaux du spectacle vivant

- Un pearltree est un outil documentaire en ligne qui permet d'organiser des pages web :  
<http://pearltrees.com/p/bkzm1>



## Sur la toile

### [www.la-nacre.org](http://www.la-nacre.org) :

- Suivez l'actualité du spectacle vivant en Rhône-Alpes •
- Informez-vous sur les Rendez-Vous de la Nacre •
- Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'info •
- Retrouvez les offres d'emplois en Rhône-Alpes •

### Suivez la Nacre sur les réseaux sociaux :

- [www.facebook.com/la.nacre](http://www.facebook.com/la.nacre) •
- [twitter.com/la.nacre](http://twitter.com/la.nacre) •

